

# VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 16 décembre 2024

#### **OBJET :**

**Montant des redevances pour  
l'occupation du domaine public  
des taxis et des transports de fonds**

**Rapporteur : M. ROSSIGNON  
Délibération n°13**

#### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Lors de la séance du 11 décembre 2015, le Conseil Municipal a institué le montant annuel de la redevance d'occupation du domaine public :

- de chaque taxi à 50,00 €,
- de chaque emplacement réservé aux transports de fonds à 250 €.

Il convient d'envisager un réajustement annuel des prix qui peut s'établir à 60 € pour la redevance d'occupation du domaine public pour les taxis.

Toutefois, le montant de la redevance pour les emplacements réservés aux transports de fonds suppose une réévaluation plus conséquente. En effet, le stationnement anarchique constaté sur ces emplacements par des véhicules non autorisés occasionne une surveillance régulière de la police municipale pour faire respecter la réglementation applicable, et ce, conformément aux instructions de la préfecture de Meurthe-et-Moselle pour assurer la sécurité des convoyeurs de fonds.

#### **PROPOSITIONS**

Vu l'avis de la commission « Urbanisme opérationnel et patrimoine » élargie à la commission « transition écologique » en date du 27 novembre 2024, il est proposé au Conseil municipal de fixer le montant annuel de la redevance d'occupation du domaine public :

- de chaque taxi à 60, €,
- de chaque emplacement réservé aux transports de fonds à 300 €.

## **DÉLIBÉRATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 19 décembre 2024.

**Pour extrait**

**La secrétaire de séance,**



**Nadine CADET**



**Le Maire,**



**Michel BREUILLE**

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE ARRONDISSEMENT DE NANCY CANTON DE SAINT-MAX

### CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

tenu sous la présidence de  
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 22
- Nombre de votants : 28
- Convocation du Conseil municipal le : 5 décembre 2024
- Convocation distribuée le : 5 décembre 2024
- Affichage de la liste des délibérations le : 20 décembre 2024
- Affichage du procès-verbal le : 28 février 2025

#### PRÉSENTS

- M. LAURENT, Mme CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, Mme SCHINDLER, M. ROSSIGNON, Mme DROUVILLE, Adjoints.
  
- M. BRUNE, M. BOURGUIGNON, Mme LOZINGUEZ, M. GONCALVES, M. KOENIG, M. VOIDIER, M. HOFFER, Mme MALARY, M. PERRI, Mme CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

#### POUVOIRS

- M. Gilles SAPISTEIN à M. Pascal LAURENT
- Mme Isabelle BLONDELET à M. Michel BREUILLE
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gille BOURGUIGNON
- Mme Gaëlle BARDOUL à Mme Elise DROUVILLE
- Mme Aurore DEL MANCINO à Mme Marie LOZINGUEZ
- Mme Aïcha MENZRI à Mme Brigitte SCHINDLER

#### ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

#### SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Nadine CADET

Pour extrait

La secrétaire de séance,



Nadine CADET



Le Maire,



Michel BREUILLE